Cantine municipale
Plouasne

INFORMATION ALLERGENES

Règlement INCO

	LAIT	GLUTEN	ŒUF	FRUITS A COQUES	ARACHIDE	SULFITES	MOUTARDE	SESAME	SOJA	LUPIN	CELERI	POISSON	CRUSTACES	MOLLUSQUES
Lundi 12 octobre 2026														
Salade de céréales	X	X				X								
Poisson sauce crémée au poireau	X											X		
Poêlée pommes de terre – légumes de saison	X													
Fromage blanc nature sucré	X													
Pain		X												
Mardi 13 octobre 2026														
Salade de crudités à l'orientale														
Couscous végétarien d'automne		X					(X)		(X)					
Mousse de lait à la brésilienne – Ananas frais	X								X					
Pain		X												
Jeudi 15 octobre 2026														
Potage de céleri						(X)					X			
Hachis parmentier	X													
Fromage	X													
Poire														
Pain		X												
Vendredi 16 octobre 2026														
Galette de paëlla sur salade verte												X		
Boulettes de porc – Ketchup maison							(X)							
Frites														
Gâteau au chocolat maison	(X)	X		(X)			(X)	(X)	(X)					
Pain		X												

Lait et produits à base de lait (y compris de lactose)	Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales		Œufs et produits à base d'œufs	
Fruits à coques (amandes, noisettes, noix, noix de : cajou, pécan, macadamia, du Brésil, du Queensland, pistaches) et produits à base de ces fruits.			Soja ou produit à base de soja	
Arachide et produits à base d'arachide	Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10 mg/l (exprimés en SO2)		Moutarde ou produit à base de moutarde	
Graines de sésame ou produit à base de graines de sésame	Lupin ou produit à base de lupin	Céleri ou produit à base de céleri	Poisson ou produits à base de poisson	
Crustacés ou produits à base de crustacés	Mollusques ou produits à base de mollusques			